

COLLOQUE

Archives historiques et organisation : une difficile rencontre

Sylvain Senécal

INTRODUCTION

Nous vivons aujourd'hui dans un monde bien éloigné de celui qui a vu naître le principe de provenance. La façon de penser le monde, l'action de l'homme sur celui-ci, sa conception du sujet historique, tout ce qui influence le cadre même de réflexion sur les archives et leur exploitation a évolué dramatiquement. Les technologies de l'information fournissent des moyens d'action radicalement nouveaux qui portent avec eux de nouveaux modèles d'action sociale et de collaboration. Cette situation pose à l'archiviste la question de la détermination d'un nouveau sujet historique. À la métaphore organique du corps social se substitue celle du réseau de neurones. La théorie organisationnelle apporte elle aussi d'autres métaphores qui peuvent être productives dans la compréhension de l'action organisationnelle. Ainsi avec Morgan (1989), on peut considérer l'organisation en tant que machine, organisme, cerveau, culture, réseau, système politique, etc.

Selon l'historien et anthropologue Jean-Pierre Vernant, «aux diverses époques et dans les diverses cultures, il y a solidarité entre les techniques de remémoration pratiquées, l'organisation interne de la fonction, sa place dans le système du moi et l'image que les hommes se font de la mémoire.» (Vernant 1996, 109)

De nouveaux rapports entre ces différents aspects de la mémoire collective se sont installés, notamment avec l'arrivée du numérique dans toutes les facettes de nos relations sociales. Qui agit socialement? L'idée de personne morale a-t-elle encore un sens aujourd'hui? Qui se remémore? De quelle façon et à quelles fins? Comment une entreprise pense-t-elle ses archives? Sont-elles toujours, si elles ne le furent jamais, «gardiennes de sa mémoire», utiles à son action?

Exploiter des archives aujourd'hui, en appeler d'un rôle de gardien de la mémoire, ne veut plus dire la même chose qu'il y a 100 ans. Il ne s'agit pas de faire une quelconque histoire des archives en regard de l'évolution historique de la pratique même de la mémoire. Il s'agit plutôt de situer plus globalement la place des archives dans une organisation où la mémoire est opératoire, à court terme et bien souvent remplacée par l'information et la connaissance. Une organisation toute tournée vers l'action, au sein

d'une société fonctionnant en réseau, où les possibilités technologiques déterminent les actions sociales, qui nie la présence même de la mort par une technologisation de plus en plus grande de la vie.

La possibilité de voir intervenir une nouvelle conception des archives et de leur exploitation ne peut passer que par une remise en question profonde des notions et pratiques archivistiques actuelles alors qu'elles abordent ce monde avec la seule notion de fonds d'archives. Ce texte traite de certaines raisons pour lesquelles la discipline archivistique a de la difficulté à assurer une exploitation efficace des archives en entreprise (ci-après nommées «organisation»). La perception que la discipline a de son rôle face à la mémoire, du document en tant que dépositaire de celle-ci, n'est pas en phase avec son temps, avec l'entreprise et avec les disciplines qui touchent tout autant l'information chez celle-ci.

Nous tenterons d'abord d'évaluer la perception de l'archivistique, de son apport comme de la définition de son objet pour une organisation. Nous verrons ainsi la place congrue qui est celle de l'archivistique au sein des sociétés à vocation commerciale et nous nous interrogerons sur certaines raisons à cet état de fait, qui seraient notamment à trouver dans sa conception différente de l'action organisationnelle et du sujet historique. Enfin, nous discuterons de l'apport de l'archiviste face à la possibilité de la conservation numérique intégrale de l'information, souvent présentée comme la réponse technique à la constitution d'une mémoire organisationnelle et sociale. Nous concluons sur l'avantage concurrentiel de l'archiviste dans ce monde dominé par les possibilités d'exploitation qu'offre le numérique et par l'action à court terme.

LA PLACE DES ARCHIVES EN ORGANISATION

Selon Karl Erik Sveiby, (2000, 29) les organisations à vocation commerciale du domaine des services publics ont une valeur qui se compose à 65 % de capital matériel et à 35 % de capital immatériel. On peut comprendre dans ce capital les ressources humaines (leurs compétences et leurs connaissances), mais aussi la réputation de la compagnie, les brevets et ce qu'on appelle parfois le «capital immatériel»¹. Supposons donc que ce 35 % de valeur réside dans l'information, les documents et les connaissances de l'organisation. Ces trois éléments sont parfois catégorisés en connaissance tacite et connaissance explicite, où information et document sont de l'ordre de l'explicite et, évidemment, les connaissances non exprimées (non exprimables en fait) sont considérées comme tacites. Bérubé et Privé (2009) disent, comme bien d'autres, que 80 % des connaissances sont tacites et seulement 20 % explicites dans les organisations. Le capital immatériel serait ainsi composé à 80 % de connaissances tacites (soit 28 % de la valeur de l'organisation) et à 20 % d'explicite (soit 7 % de la valeur totale).

Le 7 % de connaissances explicites, qui est composé d'informations et de documents, est lui-même représentable sous le bon vieux couple du monde des TI : information structurée et information non structurée². Selon le rapport de l'APROGED, (Couillault et Le Foll 2007, 10) faisant écho à bien d'autres auteurs, on souligne que l'information est à 80 % sous forme non structurée (documents/textes) et 20 % structurée (base de données). Enfin, il est reconnu dans la profession que les archives historiques représentent de 5 à 10 % de la masse documentaire de l'organisation (l'information non

structurée), ce qui nous donne 0,28% de la valeur d'ensemble de cette organisation. Cette petite mathématique peut être représentée ainsi.

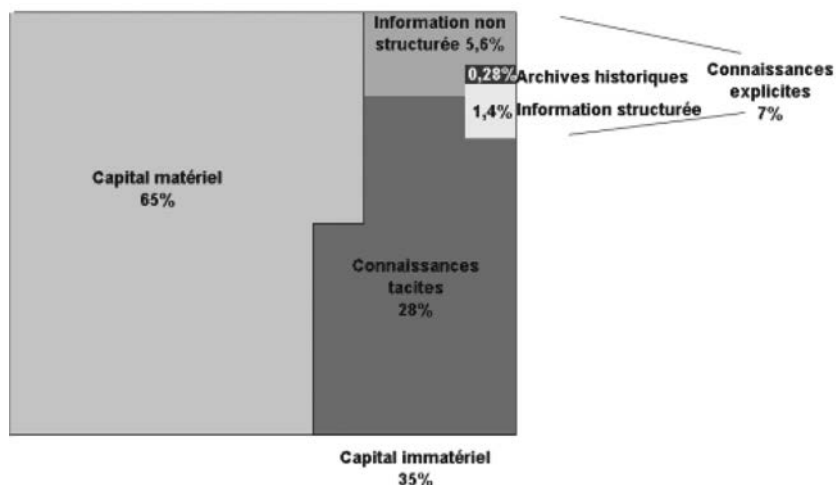


Figure 1. Répartition de la valeur du capital organisationnel des entreprises d'utilités publiques

Dans les organisations où le capital matériel est prévalant, comme dans notre exemple, les activités archivistiques et de gestion des connaissances sur le capital immatériel sont considérées comme un centre de coûts, car elles ne sont pas considérées au cœur de l'augmentation de la valeur de l'organisation. Elles sont en soutien à celle-ci. Le défi est de démontrer le lien à l'augmentation de cette valeur. Par exemple, par une meilleure gestion des documents techniques associés à l'entretien des installations (éviter la perte de valeur des immobilisations, éviter les ruptures de services, etc.).

Mathématiquement pas beaucoup plus petite que l'information structurée, la portion «archives historiques» ne possède, par définition, à peu près aucun lien avec la ligne d'affaire d'une organisation, puisqu'on parle de valeur historique ou patrimoniale (qui se traduit, par exemple, par une sorte de capital social de l'entreprise en tant que contribution à son image de marque ou de citoyen corporatif). Son lien étant ténu, sa contribution à la valeur globale est en conséquence. Avec un tel positionnement des archives et même de l'archivistique dans son ensemble dans l'organisation, il n'est pas étonnant en effet que ce domaine passe définitivement sous le radar organisationnel et qu'il soit perçu comme son terminus informationnel. Non seulement, peu de place lui est faite, mais la notion même de document s'inscrit différemment selon les perspectives disciplinaires qui s'y confrontent. Ce qui tend encore plus à minoriser le travail de l'archiviste et son rôle dans l'exploitation des documents. Dans ce contexte, les archivistes sont-ils vraiment les gardiens de la mémoire organisationnelle, à tout le moins un gardien parmi d'autres? (Maurel et Bergeron 2009) Certainement pas pour ceux qui exploitent les contenus documentaires et pour qui, effectivement, les archives historiques ne semblent avoir aucun impact sur les affaires.

LES ARCHIVES COMME DOCUMENTS PÉRIMÉS

Pour l'organisation, les archives sont des connaissances désuètes, périmées. Parfois, on s'y réfère, dans l'imagerie populaire comme un lieu de punition; des oubliettes du genre «Envoyez-le aux Archives!» Pourquoi donc les archives sont-elles considérées comme des connaissances périmées? Parce que les paroles s'envolent et les écrits restent. Ils restent comme dans l'expression «rester lettre morte». Les idées s'envolent lorsqu'elles sont débattues, lorsque l'information est utile à l'action, lorsque tout est en mouvement. Nous l'avons vu plus haut, la connaissance tacite est plus importante que la connaissance explicite. Le transfert même de la connaissance se fait par la parole et par l'action en organisation. Dans cette perspective, envoyer les documents aux Archives, c'est les envoyer au tombeau.

En entreprise, les archives sont perçues comme des documents périmés. Dans les différents modèles présentant le cycle de vie des connaissances des organisations, il est frappant de constater que la notion de conservation ou préservation des connaissances n'y apparaît pas. (Dalkyr 2005) Même les archivistes comme Gracy (1981, 14) le soulignent «*Archives are for use, not dead storage*», les archives se doivent d'être utilisées, sinon elles sont lettres mortes. Mais en organisation, elles semblent être utilisées pour des usages qui leur échappent totalement. Pour Rivard et Roy, l'archiviste des connaissances «a la lourde tâche de mettre à jour et d'archiver les documents devenus périmés». (Rivard et Roy 2005, 146)

Et plus encore, la connaissance périmée qui n'est pas documentée est elle-même évacuée par l'organisation. Selon Herbert Simon,

«Because much of the memory of organizations is stored in human heads, and only a little of it in procedures put down on paper (or held in computer memories), turnover of personnel is a great enemy of long-term organizational memory. This natural erosion of memory with time has, of course, both its advantages and disadvantages. In the previous section I emphasized one of its disadvantages. Its advantage is that it automatically removes outdated irrelevancies (but without discriminating between the relevant and the irrelevant).» (Simon 1997, 233)

Apparaît l'image d'une organisation sans mémoire autre qu'opérationnelle; une organisation markovienne selon Klein *et al.* :

«Thus emerges a picture of the Markovian organisation : an organisation determined solely by its current state rather than by memories of its part... Knowledge that lies outside the requirements of any activity cycle is lost to the organisation. In this way, knowledge is retained within the organisation only by virtue of its continued utilisation. Such knowledge is "live" in a sense in which stored knowledge within the neo-functional perspective of memory is not; it changes as the activities of the organisation change.» (Klein *et al* 2007, 114)

De ce point de vue, les connaissances sont uniquement préservées lorsqu'elles sont utiles aux activités courantes : les activités changent et les connaissances changent tout simplement. Nul besoin d'y revenir. Les archives, lorsqu'elles existent, sont déjà périmées. L'organisation ne peut y découvrir un usage au-delà de ses objectifs commerciaux et les archivistes semblent difficilement capables de leur faire entrevoir

un usage lié à l'atteinte de ses objectifs d'affaires. Il s'agit d'un véritable problème existentiel des archives.

Pourquoi l'archivistique est-elle aussi décentrée par rapport à l'exploitation des archives en organisation et la notion de document aussi étrangère à ses principes d'efficacité et d'usage? Sans doute plusieurs raisons ayant trait à la difficulté de toute entreprise culturelle dans un milieu à vocation commerciale peuvent être soulevées. Mais nous en retenons particulièrement deux qui semblent éloigner le travail des archivistes de l'organisation: la conception même que se fait l'archivistique du sujet agissant, très éloignée de celle de l'organisation, et une perception organisationnelle (et souvent sociale) que les archives, au fond, c'est la mort.

LES ARCHIVES, LE SUJET HISTORIQUE ET LA MORT

Selon la Direction des Archives de France, «un fonds d'archives est en effet l'ensemble de pièces de toute nature que tout corps administratif, toute personne physique ou morale, a automatiquement et organiquement réuni en raison même de ses fonctions ou de ses activités.» (Direction des Archives de France 1970, 23)

Une personne morale doit répondre à certains critères (Duchain 1977, 79-80) pour être identifiée comme producteur d'un fonds. Elle doit :

- posséder une identité juridique propre;
- posséder un mandat officiel spécifique;
- avoir un niveau de responsabilité précis;
- avoir de l'autonomie;
- posséder un organigramme.

Autant la définition que les cinq critères d'identification d'un fonds d'archives déterminent la représentation d'une personne morale particulière comme sujet de l'histoire: capable de décisions et donc de volonté autonome, ayant des buts précis à atteindre et qui a la capacité d'agir. Dire qu'un fonds d'archives est le produit de la réunion organique des pièces d'un «corps administratif» permet d'en faire un sujet historique, un principe explicatif du déroulement de l'histoire. Considérer quelque chose comme un organisme, c'est le constituer comme vivant et le déroulement même de cette vie crée la possibilité d'une histoire.

Judith Schlanger a étudié longuement le rôle de la métaphore de l'organisme dans la création d'un sujet de l'histoire dans le discours :

«Les catégories organiques ont pour fonction ici de substantier le support du changement et d'identifier ainsi le devenir comme force au devenir comme sujet. Le temps extérieur et brut des données historiques devient le temps intérieur qui préside aux manifestations du vivant. Éparpillement et hiatus deviennent l'égrènement inhérent à la réalisation d'une personne. Poser un substrat organique, c'est déjà se rendre possible la pensée de l'histoire. À partir de là, tout reste à déterminer: l'échelle et la teneur du sujet de l'histoire, la nature et la signification du déroulement historique.» (Schlanger 1971, 144)

C'est justement cette définition du sujet historique qui est mise à mal de nos jours, par toute une conception «postmoderne» des archives (entre autres Cook,

1992). La façon de penser l'homme dans la société a évolué, les modèles de gestion déterminant la nature même des acteurs sociaux et les modalités de leurs actions ont changé. De même, les possibilités techniques forcent un questionnement sur la nature du sujet historique.

La perte du sujet historique dans nos sociétés prend racine, selon la sociologue Céline Lafontaine dans ce qu'elle nomme la culture cybernétique :

«L'époque moderne qui a débuté par l'affirmation de la toute-puissance du sujet pourrait bien s'achever par le dépassement de l'idée même d'autonomie subjective avec tout ce qu'elle implique de responsabilité politique. Si l'on prend au pied de la lettre les tendances les plus radicales du paradigme cybernétique, c'est bien à un monde naturalisé et spiritualisé, sorti de la lourde épreuve de l'histoire humaine, que certains penseurs semblent aspirer. Face à une telle logique, le sujet voit sa singularité historiquement reconnue s'effriter entre, d'une part, le modèle d'une rationalité technique déclassant en capacité le cerveau humain, et, d'autre part, une industrie biotechnologique qui modèle le corps en fonction d'un idéal d'adaptabilité et d'immortalité.» (Lafontaine 2004, 222)

Cette question sur le sujet historique, on la voit déjà poindre quelques années plus tôt dans l'idée même d'intelligence collective portée par Pierre Lévy (1998, 11 et suivantes) par exemple, censée émerger des nouvelles formes d'interrelation portées par le cyberspace. Pour le journaliste et politologue Ignacio Ramonet, avec l'arrivée de ce système planétaire qu'est le Web, le pouvoir se déplace du milieu politique traditionnel vers les lieux financiers, nous laissant «sans sujet de l'histoire à opposer au cours des choses». (Ramonet 1996, 22) Dans cet univers, les forces sociales sont diffuses, éclatées, globales et immatérielles, d'où émergent des communautés d'intérêts variées sans cesse en redéfinition et réorganisation.

Cette forme d'action et son décentrement par rapport aux lieux de pouvoirs traditionnels fait émerger de nouvelles forces sociales qu'il est difficile de qualifier de réel sujet historique. Les modalités d'action, la structure même de ces entités et leur complexité ne peuvent être rendues par le modèle archivistique du sujet historique. Les archivistes comprennent l'action historique et sociale (la représentant au travers du concept de fonds d'archives) d'une manière qui ne peut prendre en compte ces nouvelles réalités. Ceci appelle une réflexion sur le créateur de fonds d'archives et la capacité de ce modèle d'organisation documentaire à assurer une exploitation viable des contenus.

Serait-ce le retour des horribles archives par «sujet» «formée[s] de documents considérés de façon arbitraire comme particulièrement intéressants du point de vue de l'histoire»? (Duchein 1977, 73) Étrange état des choses pour nous archivistes qui serions habitués «à considérer les archives comme un produit naturel de l'activité de l'organisme qui les a formés.» (Duchein 1977, 72) Ainsi, le corps administratif, l'organisme, produirait des archives comme notre corps produit et forme du cholestérol : sans intervention personnelle, naturellement et organiquement. Le fonds, c'est de laisser groupés les documents, c'est ne rien faire. Une notion aux assises théoriques de moins en moins tenable dans le contexte de l'exploitation des archives.

La perte du sujet, c'est en même temps sinon la perte d'une certaine pertinence du concept de fonds d'archives, du moins l'avènement d'une organisation intellectuelle

des archives en vue de leur exploitation qui n'est pas basée sur un principe de regroupement fondé sur la personne physique ou morale. On assiste à l'éclatement du sens des archives en autant d'acteurs qui les interprètent, pris eux-mêmes dans leurs propres contextes d'exploitation spécifiques. La production et l'exploitation de plus en plus éclatées des documents ainsi qu'un accès davantage ouvert à ceux-ci sur Internet fait glisser toujours plus les archives vers l'archive. Il y a prolifération des initiatives individuelles et collectives d'agrégation, de diffusion et d'exploitation d'archives sur Internet.

Au-delà de la perte du sujet historique, une autre raison concourt au décentrement des archives dans cet exercice d'exploitation. La métaphore de l'organisme introduit la perspective historique par la notion du vivant qu'elle implique et qui, en retour, intègre inévitablement dans son horizon la mort. Globalement, en organisation, les archives sont perçues comme le bout de ligne, la fin pour les documents. Conserver les archives des personnes et organismes passés, c'est préserver leur mémoire. Préserver leur mémoire, c'est élever des mausolées, ce n'est pas les exploiter. Les archives sont toujours associées, d'une façon ou d'une autre à cette idée de mort, telle est du moins l'image que tout un chacun s'en fait. Convenons qu'il s'agit ici d'un problème qui n'affecte pas la gestion de l'information, ou encore la gestion de «contenus», pour qui le concept de mort n'existe pas.

Tout ceci rend les archives d'autant moins populaires que notre société évacue de plus en plus cette idée de mort. Selon Lafontaine, «la mort est affaire d'individu, les espèces sont en elles-mêmes potentiellement immortelles. Chez l'humain, la conscience prospective de la mort donne un caractère tragique à cette réalité biologique. Comme Simmel l'a si bien décrit, la vie n'existe qu'à travers l'incarnation des existences individuelles, et c'est en cela qu'elle est inséparable de la mort.» (Lafontaine 2008, 21)

Malgré sa finitude, l'individu trouve son immortalité dans la communauté qui le transcende. Bien qu'il soit mortel, mourir pour son pays assure au combattant une certaine part d'immortalité. Toutefois, de nos jours, l'individu en vient à se croire unique, sans attaches, sans liens aux générations qui l'ont précédé, alors même que leur travail a constitué la société même dont il fait partie. Pourtant, chaque culture tente de transcender collectivement la mort, «d'inscrire le passage des vies individuelles dans la permanence mémorielle des institutions collectives». (Lafontaine 2008, 55) De ce point de vue, les archives peuvent être perçues comme une de ces institutions collectives qui participent de cet effort, mais qui les rattache d'autant plus à cette idée de mort que tout participe à sa mise entre parenthèses.

«Fondée sur l'obsolescence rapide des objets, nourrie par le flot incessant des mass médias, la société post-mortelle a pour seul horizon la projection dans le futur du mouvement présent – d'où la tendance contemporaine à remplacer le concept d'avenir par celui d'évolution. Alors que l'idée d'avenir sous-tend l'existence d'un projet commun et d'une volonté politique, le concept d'évolution suppose la poursuite exponentielle des logiques sociales déjà existantes, au sens où l'on parle d'évolution des marchés et d'évolution technologique. Cette projection dans le futur d'un présent infini participe de la déconstruction de l'immortalité dans la mesure où, sous l'effet de la déchristianisation, il n'existe plus un au-delà de la mort, ni même, dans la foulée du rejet des grandes idéologies, la possibilité de s'immortaliser dans l'histoire.» (Lafontaine 2008, 55-56)

Le progrès peut ainsi être assimilé à l'évolution en tant que prolongement du présent. Il en résulte un oubli du passé et du futur dans un présent étiré qui ne fonde pas un avenir. Aussi, le poids de l'expérience et la sagesse des anciens comptent de moins en moins. Ils sont relégués au troisième âge, la plupart du temps exclus de la société de production. La vieillesse devient de plus en plus médicalisée, elle devient une pathologie.

«Le traitement et le contrôle de l'information apparaissent alors comme une façon, du moins provisoire, de combattre le désordre et de faire reculer la mort. C'est d'ailleurs à cette tâche de décodage et de manipulation de l'information génétique que vont s'atteler, à partir des années soixante, la biologie moléculaire et son corollaire, le génie génétique.» (Lafontaine 2008, 104)

Un des symptômes de cette pathologie : l'oubli. Et celui-ci est combattu de la même façon, par un plus grand contrôle possible de l'information. Le remède informationnel : tout conserver. La négation des archives même ?

TOUT CONSERVER - UNE EXPLOITATION HORS LES MURS ARCHIVISTIQUES

Tout conserver. Une promesse qui nous est maintenant faite (Bell et Gemmell 2009) de pouvoir tout conserver ce qui nous concerne : nos conversations, nos rencontres, nos faits et gestes, etc. Quoi de mieux que de tout se remémorer ; avoir un nom, une date, une personne que l'on croise au bout de ses doigts ou de sa vidéo. Ne plus rien oublier, jamais. La chose est rassurante, car elle offre une alternative aux défaillances de notre mémoire à préserver et se souvenir.

Ce projet d'éloigner la mort, dans le monde numérique, c'est cette tentative de tout conserver, car nous avons la capacité technique de le faire. Nul besoin d'expliquer plus avant en quoi cette conception technologiste des choses est prévalente dans les organisations et détermine la façon même dont on problématise actuellement les enjeux archivistiques d'exploitation et de conservation des documents. C'est ce qui est, d'ailleurs, au cœur même de la discussion sur la différence entre archivage des données et conservation des documents³.

Éloigner la mort, c'est éloigner une certaine idée des archives. Perpétuer la mémoire dans ce contexte c'est se maintenir dans un présent perpétuel, l'ici et maintenant dans le futur qui n'est pas un avenir. Exploiter c'est, au fond, tout conserver pour toute exploitation possible. Tout conserver, cela veut dire que les archives disparaissent et plus de mémoire, car tout est là. Tout conserver, c'est aussi la possibilité de devenir son propre objet d'étude, d'avoir la capacité de sonder ses propres faits et gestes, ses habitudes, son état de santé, ses fréquentations et son biorhythme comme son rythme de vie. Via le «*lifelogging*», c'est aussi construire son propre mémorial. Faire don de soi, bâtir le patrimoine familial où les autres pourront se remémorer tels que nous-mêmes nous étions. Répondant aux plus profonds désirs d'omniscience, d'éternité et d'affirmation d'une présence, la conservation de l'ensemble d'une vie – le «*lifelogging*» pose des questions à l'archiviste.

Est-il encore utile dans un processus d'exploitation des contenus ? Quel est son apport ? S'il est réellement le gardien de la mémoire de la société, (Héon 1995) celui

qui nous met personnellement «à l'abri de l'oubli», (BANQ 2008) la conservation totale ne répondrait-elle pas alors à ses souhaits? Tout peut être exploité, tout est peut être exploitable, alors pourquoi ne pas tout conserver? Se définir comme une mémoire, une certaine mémoire, c'est en quelque sorte s'inscrire dans cette logique du «tout conserver». Nous semblons maintenant engagés dans ce que Michel Melot appelait déjà en 1986 l'hallucination de la conservation absolue: «Absolument, si vous travaillez pour l'historien futur, vous avez raison de tout ramasser, de tout classer, puisqu'on ne sait jamais...Mais alors?... Mais alors, on entre dans l'hallucination de la conservation absolue de l'Histoire protégée, de la reconduction du Temps.» (Melot 1986, 15)

Que faire alors de l'oubli? Certainement l'ennemi à combattre pour les adeptes du «tout conserver». Est-il compatible avec cette idée de l'archiviste gardien de la mémoire? L'oubli peut être créateur; oublier pour innover et pas seulement pour répéter le passé. Libérateur aussi tant au point de vue individuel que collectif où le pardon nécessite l'oubli de la faute pour être réellement régénérateur, où le droit à l'oubli doit côtoyer la nécessaire commémoration.

Avec *Funes ou la mémoire*, Borges (1956) a produit un texte magnifique sur le rôle de l'oubli. Ceux qui soulignent généralement ce texte (Ricoeur 2000, 522; Fentress et Wickham 1992, 39) mettent de l'avant la monstruosité d'une mémoire qui se souvient de tout. Le texte de Borges montre surtout le caractère positif de l'oubli. L'oubli est ainsi nécessaire à la créativité et à l'imagination, mais il est d'abord le *modus operandi* du souvenir même; ce qu'il nous montre en négatif en tissant sa trame autour d'un individu, Funes, incapable d'oublier quoi que ce soit, enregistrant fantastiquement tout.

Autre conséquence importante de l'absence d'oubli: les images et souvenirs deviennent d'égale importance, de sorte que la distance critique, l'analyse des concepts et la possibilité même des concepts sont inexistantes.

«Penser, c'est oublier des différences, c'est généraliser et abstraire. Dans le monde surchargé de Funes il n'y avait que des détails, presque immédiats.» (Borges 1956, 118)

De cette façon, le rapport au monde change, la conscience même de soi, de son identité s'émiette, car la discontinuité des changements de surface prend le pas sur les éléments pérennes de la personnalité, sorte d'abstraction d'identité. Se souvenir, c'est donc reconstituer les jours dans leur entièreté, une réplication, un miroir inutile du présent et donc l'impossibilité de toute histoire. Ici Borges rejoint William James pour qui: «se souvenir de tout serait, en bien des circonstances, aussi fâcheux que ne se souvenir de rien; il faudrait, pour nous rappeler une portion déterminée de notre passé, exactement le temps qu'il fallut pour la vivre, et nous ne viendrions jamais à bout de penser.» (James 2006, 392)

S'il est techniquement possible de tout conserver, l'analyse force l'archiviste et le lecteur à discriminer, à oublier pour créer du nouveau. Sur quelles bases? L'oubli répond alors à des principes liés à ses projets actuels. S'il n'est pas possible de tout conserver, il faut «faire avec» ce qui reste et construire quelque chose à partir de lui: forme active de l'oubli. Le travail de l'oubli est nécessaire à la créativité même. Pas de création sans oubli. Sélectionner, c'est déjà exploiter.

Dans le contexte des archives personnelles comme du «*lifelogging*», c'est le souci de soi, la possibilité de se définir soi-même, de se raconter à soi-même dans

une quête d'identité qui en caractérise l'usage. On peut garder ce récit ou non tout comme il est possible d'oublier les documents qui l'ont fait naître⁴. Toutefois, conserver à long terme des documents d'archives procède d'une attitude autre, celle du souci de l'autre, souci d'un héritage, d'un futur par la création d'archives personnelles. Dans le domaine organisationnel, ce souci de l'autre, c'est bien cette possibilité de se définir comme société, au travers et au-delà de la personne morale même.

Si la différence entre tout conserver et le vrai travail de l'archiviste consiste en cette possibilité de l'autre, qu'en est-il du travail du «tout venant» qui s'improvise curateur ou archiviste sur le Web, sinon cette capacité de mise en récit. Selon Pierre Assouline,

«La mise en ligne de milliers d'archives à flux tendu ne produit ni récit ni analyse historiques, qu'il s'agisse du XVII^e ou du XXI^e siècle. Les Français se croyaient déjà tous critiques de cinéma, sélectionneurs de l'équipe de France de football, journalistes... Grâce à Internet, les voilà tous historiens de l'actualité. La démagogie a de beaux jours devant elle, car rien ne favorise la pente obsidionale comme le prétendu dévoilement des coulisses. Plus l'information confidentielle sera ainsi mise en spectacle, plus les gouvernements renforceront le champ du secret. En superposant l'histoire en direct à l'histoire immédiate, la tyrannie de la transparence ne fait qu'ajouter à la confusion générale.» (Assouline 2011)

Dans cette zone, quel rôle peut bien avoir l'archiviste, si ce n'est d'aider les autres à se raconter et à soutenir leurs récits de documents qui, autrement, seraient peut-être détruits? Ceci rejoint d'ailleurs certaines préoccupations de la gestion des connaissances qui cherche, elle aussi, à recueillir des récits personnels afin d'en tirer des connaissances particulières pour une organisation.

Ainsi, en organisation, l'agir est numérique et en réseau et l'organisation est un processeur d'intelligence d'affaires, qui analyse certains contenus informationnels selon des paramètres précis et pour qui les archives, c'est remonter cinq ans en arrière dans les données systèmes afin de réaliser des prévisions à long terme sur trois ans. L'organisation est sans mémoire et vit dans l'action en continu. Elle ne puise que très peu aux archives et le point de vue de la technologie numérique est prévalent et tend vers la conservation totale. Ce qui nie l'idée même d'archives alors que la gestion des connaissances de l'organisation les considère comme des objets périmés parce qu'elle est préoccupée par la circulation des idées. Que reste-t-il alors des archives en organisation? Y a-t-il même un sens à tenter de se mettre «à l'abri de l'oubli»?

CONCLUSION – L'AVANTAGE CONCURRENTIEL DE L'ARCHIVISTE

L'idée même des archives comme mémoire réceptacle n'est pas possible, car on ne peut tout conserver et l'oubli est productif. Possiblement, les archives ne peuvent être exploitées en organisation. Cette exploitation trouve toujours son assise à l'extérieur de celle-ci, dans la pluralité des lectures sociales du document. Ce sont les archivistes qui assurent le passage du cercle individuel aux perspectives historiques et patrimoniales. Ceci implique un souci de l'autre qui entraîne un souci d'avenir que le «tout conserver» au présent ne peut nous fournir. Il en est de même de la perspective citoyenne. Sans ce souci, pas de mémoire collective et sans critique du témoignage, pas d'histoire.

Toutefois, si on ne peut tout conserver, s'il faut sélectionner et oublier, il n'est pas certain que ce travail doit être basé sur la perspective de documents naturellement secrétés par un sujet dont l'importance historique est constamment à définir. Par ses choix disciplinaires, l'archiviste propose une vision du monde qui lui est propre, mais la signification de son travail, comme des documents qu'il détient, lui échappe. Il est frappant de constater qu'on attend beaucoup du domaine artistique (Lemay 2009; Boucher et Lemay 2009) pour proposer des significations, des rapprochements, des mises en relations convenant plus à la sensibilité sociale, une mise en récit du monde de plus en plus hors des archives de marketing, des archives publicitaires, là où elles sont instrumentalisées pour servir les fins de l'organisation.

Que veut dire exploiter les archives en organisation, sinon aider à déterminer les fins de l'action sociale? Jusqu'à maintenant, la stratégie des archivistes a consisté à préserver ce qui «naturellement» se ramasse aux archives, laissant groupés, autour d'une construction intellectuelle qu'est la personne morale et au hasard des usages, les documents qu'éventuellement on voudra bien exploiter. Ce faisant, et sans en avoir souvent conscience, l'archiviste procède à des choix (ne rien faire est aussi un choix déterminant). L'archiviste lit la société et prend position. En cela, il s'inscrit au sein d'une pratique culturelle soumise à des contraintes économiques et idéologiques qui doivent être analysées. Ces pratiques servent à représenter l'action des hommes à un moment donné, à révéler le contexte de l'action sociale à un moment particulier. Or, les archives citoyennes prennent le relais du travail de l'archiviste. Pour ses praticiens, l'activité archivistique est une fin en soi, elle n'est au service que de son propre récit. Un modèle d'intervention des archivistes dans cette construction de récit reste à découvrir.

Il est certes possible de concevoir le travail archivistique comme en étant un d'intervention critique dans le domaine culturel de la société; l'anthropologie et la muséologie se sont depuis longtemps positionnées en ce sens. Une pensée critique sur l'intervention sociale et sur le rôle politique joué par les institutions culturelles s'est ainsi développée. En 1999, Roland Arpin parlait en ce sens du rôle des musées et leur intervention en «exploitation» comme d'un «médiateur et un puissant outil de communication mis au service de l'intelligence et de la pensée». (Arpin 1999, 40) C'est peut-être un tel rôle de médiateur qui attend l'archiviste face aux diverses archives se constituant sur le Web; un rôle d'assistance dans la construction des récits. La fonction politique des archives reste encore à révéler.

Sylvain Sénécal Chargé de cours, Université Laval

NOTES

1. *Le capital immatériel de l'entreprise comprend la détention d'un savoir, d'une expérience concrète, d'une technologie, d'une organisation, de relations avec les clients, de compétences professionnelles qui lui confèrent un avantage compétitif sur le marché.* Montoux, Alain. 2000. *Dictionnaire des organisations*, Paris, PubliBook, p. 91.
2. Pour une définition d'information non structurée, voir entre autres le cours en ligne: Lemire, Daniel. INF6104 Recherche d'informations et Web. Semaine 2. Les

- informations non structurées. Téluc. Accédé le 10 juillet 2013. http://benhur.teluc.uqam.ca/SPIP/inf6104/article.php?id_article=17&id_rubrique=4&sem=Semaine%202
3. Voir l'opposition radicale que pose Kenneth Thibodeau entre l'approche technologique et l'approche centrée sur les «*persistent archives*». Thibodeau, K. 2002. *Overview of Technological Approaches to Digital Preservation and Challenges in Coming Years*. In *The State of Digital Preservation: An International Perspective*. Conference Proceedings, Institute for Information Science, Washington DC, 24-24 avril. pp. 4-31.
 4. Alors que change ma perception de moi-même, change mon récit. Conséquent, la valeur des documents change et successivement, je conserve, je jette, j'oublie et je retrouve.

BIBLIOGRAPHIE

- ARPIN, Roland. 1999. La fonction politique des musées. Montréal/Québec. Editions Fides/Musée de la civilisation
- ASSOULINE, Pierre. 2011. «Wikileaks est-il vraiment le rêve de l'historien?», Blog La république des livres, 25 février. [En ligne]. <http://passouline.blog.lemonde.fr/2011/02/25/wikileaks-est-il-vraiment-le-reve-de-lhistorien/> (Page consultée le 1er mai 2013).
- BANQ. 2008. À l'abri de l'oubli. Petit guide de conservation des documents personnels et familiaux. Éditeur officiel du Québec.
- BELL, Gordon et Jim GEMMELL. 2009. Total Recall. New York, Dutton.
- BÉRUBÉ, M-E et C. PRIVÉ. 2009. «La captation des connaissances dans le processus de relève». Site CRHA, Ordre des conseillers Ressources humaines agréés. [En ligne]. <http://www.portailrh.org/expert/fiche.aspx?p=350206> (Page consultée le 10 juillet 2013).
- BORGES, J. L. 1956. «Funes ou la mémoire.» Fictions. Paris, Gallimard, Folio : 109-118.
- BOUCHER, Marie-Pierre et Yvon LEMAY. 2009. «Des artistes dans les services d'archives», Archives, vol. 41, 1 : 3-12. [En ligne] http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol41_1/41_1_boucher_lemay.pdf.
- COOK, Terry, 1992. «The Concept of the Archival Fonds in the Post-Custodial Era : Theory, Problems, and Solutions», Archivaria 35 (Winter 1992-93) : 24-37. [En ligne] <http://journals.sfu.ca/archivar/index.php/archivaria/article/view/11882/12835>.
- COUILLAULT, Alain et LE FOLL, Laurent. 2007. Valorisation de l'information non structurée. Livre blanc. APROGED, Paris, Octobre. [En ligne]. http://www.aproged.org/index.php/Telecharger/Publications/6-Livre-Blanc-Valorisation-de-l-information-non-structuree.html?chk=5c34c12bf9fd85dd2a7a09fa02c583d2&no_html=1.
- DALKIR, Kimiz. 2005. Knowledge Management in Theory and Practice. Burlington, Butterworth-Heinemann.
- DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE. 1970. Manuel d'archivistique. Paris : Imprimerie nationale.

- DUCHEIN, Michel. 1977. «Le respect des fonds en archivistique. Principes théoriques et problèmes pratiques». La gazette des archives, 97 : 71-96.
- FENTRESS, James et Chris WICKHAM. 1992. Social Memory : New perspectives on the past. Oxford. Blackwell.
- GRACY, D. 1981, An Introduction to Archives and Manuscripts, New York, SLA, p. 14, In Vuillard-Garzon, Monique. 1995. «Le besoin d'études d'usagers des archives définitives : Un leitmotiv dans la littérature archivistique.» Archives 27.2 :91-104. [En ligne]. http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol27_2/27-2-vuillard-garzon.pdf.
- HÉON, Gilles. 1995. «Les Archives nationales du Québec : la mémoire de la nation». Archives, 27, 2 :3-15 [En ligne]. http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol27_2/27-2-heon.pdf.
- JAMES, William. (1892) 2006. Abrégé de psychologie. Paris, L'Harmattan.
- KLEIN Jonathan et al. 2007. «Who needs memory? The case for the Markovian organisation». Knowledge Management Research & Practice, 5 :110-116.
- LAFONTAINE, Céline. 2004. L'empire cybernétique. Des machines à penser à la pensée machine. Paris, Seuil.
- LAFONTAINE, Céline. 2008. La société post-mortelle. La mort, l'individu et le lien social à l'ère des technosciences. Paris, Seuil.
- LEMAY, Yvon. 2009. «Le détournement artistique des archives», 9^e journée des archives : Maltraitements archivistiques. 23 et 24 avril 2009, Louvain-la-Neuve.
- LEMIRE, Daniel. INF6104 Recherche d'informations et Web. Semaine 2. Les informations non structurées. Téléuq. [En ligne]. http://benhur.teluq.uqam.ca/SPIP/inf6104/article.php3?id_article=17&id_rubrique=4&sem=Semaine%202 (Page consultée le 10 juillet 2013).
- LÉVY, Pierre. 1998. Qu'est-ce que le virtuel? Paris. La Découverte.
- MAUREL, Dominique et BERGERON, Pierrette. 2009. «Quel rôle pour les archivistes dans la gestion de la mémoire organisationnelle?», Archives, 40, 2 : 27-44. [En ligne]. http://www.archivistes.qc.ca/cora/afficheFic.php?fic=vol40_2/40_2-maurel_bergeron.pdf.
- MELOT, Michel, 1986. «Les archives considérées comme substance hallucinogène», Traverses, 36. L'archive. Revue du Centre de création industrielle du Centre Georges Pompidou.
- MORGAN, Gareth. 1989. Images de l'organisation. Québec, Ottawa, Les presses de l'Université Laval/Éditions Eska.
- RAMONET, Ignacio. 1996. Nouveaux pouvoirs, nouveaux maîtres du monde. Montréal/Québec. Editions Fides/Musée de la civilisation.
- RICOEUR, Paul. 2000. La mémoire, l'histoire et l'oubli. Paris, Seuil.
- RIVARD, Lucie et Marie-Christine ROY (dir.). 2005. Gestion stratégique des connaissances. Québec, Les presses de l'Université Laval.
- SCHLANGER, Judith. 1971. Les métaphores de l'organisme. Paris, Vrin.

- SIMON, Herbert. A. 1997. *Administrative Behavior*. Fourth Edition. New York, The Free Press.
- SVEIBY, Karl-Erik. 2000. *Knowledge Management : la nouvelle richesse des entreprises*. Paris, Maxima.
- THIBODEAU, K. 2002. «Overview of Technological Approaches to Digital Preservation and Challenges in Coming Years». In *The State of Digital Preservation: An International Perspective*. Conference Proceedings, Institute for Information Science, Washington DC, 24 avril: 4-31 <http://www.clir.org/pubs/reports/pub107/thibodeau.html>.
- VERNANT, J-P. 1996. «Aspects mythiques de la mémoire». *Mythe et pensée chez les Grecs. Études de psychologie historique*. Paris, La Découverte.